

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10558**

Intitulé

BEPA : Brevet d'études professionnelles agricoles Travaux aquacoles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'agriculture

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme réalise les travaux liés aux productions aquacoles. Il surveille les animaux et le milieu pour en apprécier l'état sanitaire et intervient éventuellement sur les installations (règlage des flux hydrauliques, prélèvements en vue d'analyses...).

Il prépare les rations alimentaires et les distribue aux animaux, il les manipule, assiste la reproduction et veille à la croissance des jeunes. Il nettoie et entretient les bassins et autres lieux d'élevage.

Il récolte, prépare, conditionne et stocke les produits pour la commercialisation, manuellement ou mécaniquement.

Il peut être amené à transformer un produit d'élevage et à le vendre, sur place ou à l'extérieur. Dans ce cas, il accueille le client, le conseille, prépare les produits, procède à l'encaissement et s'occupe éventuellement du chargement de la commande.

L'emploi requiert d'être autonome - autonomie régulée par contact direct avec l'employeur et se renforçant avec l'expérience professionnelle - et responsable, dans la limite de ses attributions.

Le référentiel présente la liste des capacités attestées par l'obtention du diplôme.

Capacités générales

C 1 : Mobiliser les bases de la communication nécessaires à la vie professionnelle, sociale et citoyenne

C 2 : Mobiliser des repères historiques, géographiques et socio-économiques pour se situer dans la société

C 3 : Mobiliser des connaissances de base dans les domaines scientifiques et techniques

C 4 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication en autonomie et de manière responsable

Capacités professionnelles

C 5- Identifier les éléments de contexte de l'activité

C 6- Présenter les composantes et le fonctionnement du processus d'élevage dans une perspective de durabilité

C 7- Organiser son travail dans une perspective de sécurité

C 8- Réaliser les travaux liés à la conduite d'une production aquacole dans le respect des consignes, des règles de sécurité et d'hygiène, du bien-être animal et dans le cadre de la réglementation environnementale

C 9- Réaliser les opérations liées à la récolte des produits et à leur conditionnement dans le respect des consignes et de la sécurité

C 10- Réaliser les travaux liés à l'utilisation et à l'entretien des matériels, équipements, installations et locaux des entreprises de production aquacole, dans le respect des normes de sécurité et de la réglementation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une entreprise aquacole : pisciculture, salmoniculture, aquaculture en eau de mer, conchyliculture.

Types d'emplois accessibles :

Ouvrier aquacole

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1404 : Aquaculture

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Dans le cadre de la formation initiale (scolaire et apprentissage), le diplôme du BEPA travaux aquacoles s'inscrit dans un cursus de trois ans qui mène au baccalauréat professionnel « Productions aquacoles »

Les composantes de la certification sont

épreuve E1, qui permet de valider les capacités C1, C2 et C3

épreuve E2, qui permet de valider les capacités C5 et C6,

épreuve E3, qui permet de valider les capacités C7, C8, C9 et C10

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.
En contrat d'apprentissage	X	/
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Code rural et de la pêche maritime, art. D811-145

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juillet 2009 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles spécialité "Travaux aquacoles" (JO du 5 septembre 2009)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 pris pour application de l'article 900-1 du code du travail et des articles L. 335-5 et L. 335.6 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle (JO du 28 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Portail web de l'enseignement agricole français : www.portea.fr

Espace web des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français : www.chlorofil.fr

Textes et références : <http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/mise-en-oeuvre-des-diplomes-et-certifications.html>

Lieu(x) de certification :

Portail web de l'enseignement agricole français : www.portea.fr

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Portail web de l'enseignement agricole français : www.portea.fr

Historique de la certification :

Certification précédente : [option Productions aquacoles](#)